



N° 80/13 - 10 décembre 1980

DE LA TOLERANCE A L'EMULATION SPIRITUELLE

ANALYSE DE TEXTES OFFICIELS SUR LE DIALOGUE ISLAMO-CHRETIEN

Lucie PRUVOST, smnda

Dans l'Eglise catholique depuis le Concile, la recherche d'un dialogue entre Chrétiens et Musulmans est jalonnée de textes et de déclarations officiels provenant des plus hauts degrés de la hiérarchie. L'un d'eux a valeur de principe. Il s'agit de la Déclaration conciliaire *Nostra Aetate* (28 octobre 1965), document fondamental en la matière. Mais cette Déclaration doit être replacée à l'intérieur d'un ensemble de documents qui l'ont préparée à partir de 1963, ou suivie jusqu'à ce jour (1).

Certains textes émanent du Concile (2). D'autres, encycliques, discours ou messages, expriment la pensée des deux derniers Papes, Paul VI (3) et Jean-Paul II (4). Tous, ils dépassent le cadre de l'Eglise catholique. Sans doute certains s'adressent-ils d'abord aux responsables de l'Eglise et au monde chrétien, ainsi les encycliques, les actes du Concile et l'un ou l'autre discours pontifical. Mais ils sont en réalité, destinés à être entendus ou lus par tous ceux que la rencontre de l'autre intéresse. Cette ouverture apparaît de façon implicite à travers les messages destinés à telle communauté de foi, communauté chrétienne vivant dans un pays à majorité musulmane et invitée à "rendre compte de son espérance" (5); communauté musulmane dont les martyrs pour la foi sont salués au même titre que les témoins chrétiens (6).

L'intention universaliste est parfois explicitement affirmée. Ainsi lorsque, par-delà les Chrétiens et "quiconque professe le monothéisme", le message est adressé au monde entier (7).

L'ensemble de ces textes, s'échelonnant sur une période de dix-huit années, présente une doctrine du dialogue dont on peut découvrir l'élaboration progressive. Un bilan succinct permet d'y relever quelques lignes de force qui témoignent d'une grande continuité dans la pensée, en même temps que d'une évolution dans le langage et dans la manière de rencontrer le non-chrétien, le Musulman en particulier. Ces caractéristiques se manifestent sur deux plans essentiels, la connaissance de l'autre et la pratique du dialogue.

1. CONNAISSANCE DE L'AUTRE

Dès son élection, Paul VI exprime la nécessité pour les Chrétiens de s'ouvrir à la connaissance des autres religions et d'entrer en dialogue avec les non-chrétiens. Tous les documents qui suivent le premier discours du Pape au Concile (29 septembre 1963), insistent sur cette nécessité dont le fondement théologique, clairement exprimé par l'Encyclique *"Ecclesiam suam"*, est l'Incarnation. Le dialogue entre Dieu et l'humanité est à la fois la norme et la *source* du dialogue des Chrétiens avec les autres hommes. Le Père a pris l'initiative de rencontrer l'humanité par la médiation du Christ et

d'inaugurer avec elle un dialogue de salut. De même, il appartient aux Chrétiens de prendre "l'initiative pour étendre aux hampes ce dialogue sans attendre d'y être appelés" (E. S. n° 74) mais en ayant "égard aux lenteurs de la maturation psychologique et historique" sans pour autant "remettre à demain ce qui peut se faire aujourd'hui" (E. S. n° 79).

Ce fondement théologique a une double conséquence: porter son regard au-delà de l'Eglise et découvrir la foi de l'autre. Une lecture attentive des textes permet de noter l'évolution de la pensée et du langage sur ces deux points.

A) Au point de départ, on constate que le regard part d'un centre.

"L'Eglise catholique regarde plus loin, par-delà l'horizon de la chrétienté",

portant son regard

"au-delà de sa sphère propre vers les autres religions" (8). Car

"ceux qui n'ont pas encore reçu l'Evangile sont ordonnés de diverses manières au Peuple de Dieu" (9).

On retrouve la même vision, s'élargissant à des zones concentriques dans *Lumen Gentium* et dans *Ecclesiam suam*.

Mais le langage porte déjà des germes de transformation en ce que l'on voit apparaître l'idée d'une communauté de destin et de vie, fondée sur une foi analogue. Ce cercle en effet,

"c'est avant tout celui des hommes qui adorent le Dieu unique et souverain, celui que nous adorons aussi".

Et l'encyclique énumère ces hommes que le monothéisme rapproche mais que distingue néanmoins leur connaissance de Dieu :

"Nous faisons allusion aux fils (...) du peuple hébreu (...); puis aux adorateurs de Dieu selon la conception de la religion monothéiste - musulmane en particulier - (...); et puis encore aux fidèles des grandes religions afro-asiatiques" (10).

Si l'énumération s'inverse dans *Nostra Aetate*, on retrouve toujours l'Eglise au centre du cercle. Mais le texte décrit les éléments d'une communauté de foi, qui conduisent Chrétiens et Musulmans à s'unir pour agir en vue de transformer le monde qui leur est commun.

Ces germes de transformation du regard, s'épanouissent progressivement à travers plusieurs discours où Paul VI évoque les rapports des Catholiques avec les religions non-chrétiennes, notamment à Bombay, lors du Congrès eucharistique international en décembre 1964.

"Nous ne devons pas nous rencontrer comme de simples touristes, mais comme des pèlerins qui vont chercher Dieu, non dans des édifices de pierre, mais dans les cœurs des hommes" (II).

La vision en cercles concentriques est nettement dépassée en 1969, lorsque le Pape exprime aux Communautés musulmanes d'Ouganda son espoir

"que ce que nous possédons en commun serve à unir Chrétiens et Musulmans d'une façon toujours plus étroite, dans une authentique fraternité" (12).

Ces paroles montrent que l'on ne pense plus en termes de "chrétienté", ce que pouvait laisser supposer les textes des années 63 et 64. Désormais, c'est à un monde pluraliste que s'adresse le représentant de l'Eglise catholique, monde où des hommes de religions différentes cohabitent au sein d'une même nation et parfois d'une même famille.

L'idée de chrétienté disparaît complètement dans le discours que Jean-Paul II adresse en novembre 1979 à la Communauté chrétienne d'Ankara, diaspora vivant "dans le cadre d'un Etat moderne" avec des "concitoyens qui ont une foi différente" (13).

B) Les invitations à découvrir le contenu de la foi musulmane rendent compte du même type d'évolution dans le langage et la pensée. En ce point également, on part du constat, comparatif parfois, avant de s'orienter progressivement vers la recherche approfondie de *ce* qui unit.

Le constat qui procède du "regard" que l'Eglise porte sur les autres religions, s'exprime toujours en terme d'"estime".

"L'Eglise ne manque pas de se tourner vers elles et de leur rappeler que le catholicisme estime comme il se doit tout ce qu'elles possèdent de vrai, de bon, d'humain" (14).

Lorsque, en 1967, Paul VI s'adresse au Président de la République turque et au Mufti d'Istanbul, faisant référence au langage utilisé depuis *Nostra Aetate*, il déclare :

"Nous tenons à vous dire Notre estime pour les Musulmans (...) comme l'a si bien exprimé le récent Concile" (15).

Cette estime paraît être essentiellement fondée sur le contenu de la foi des Musulmans et sur le fait qu'ils rendent un culte à Dieu. En effet, les "piliers" du credo musulman sont rappelés par les documents analysés, soit à travers une définition générale du monothéisme abrahamique, soit en tant qu'éléments constitutifs d'une religion particulière, l'Islam. Ainsi,

"l'Eglise porte son regard (...) vers les autres religions qui gardent le sens et la notion du Dieu unique, suprême et transcendant, Créateur et Providence" (16),

"l'unique et vrai Dieu, le Dieu vivant et suprême, le Dieu d'Abraham, le Très-Haut" (17).

A *ces* éléments généraux, *Nostra Aetate* ajoute des précisions tirées du discours musulman sur Dieu,

"Un, vivant et subsistant, miséricordieux et tout-puissant, créateur du ciel et de la terre, quia parlé aux hommes" et qui, au jour du Jugement "rétribuera tous les hommes ressuscités".

De plus, les Musulmans

"cherchent à se soumettre de toute leur âme aux décrets de Dieu, même s'ils sont cachés, comme s'est soumis à Dieu Abraham" (18).

Sans doute, les premières déclarations pontificales, parlant des religions non-chrétiennes en général, relèvent-elles "non sans douleur, des lacunes, des insuffisances et des erreurs" (19). Si bien que

"nous ne pouvons évidemment partager ces différentes expressions religieuses, ni ne pouvons demeurer indifférent, comme si elles s'équivalaient toutes, chacune à sa manière, et comme si elles dispensaient leurs fidèles de chercher si Dieu lui-même n'a pas révélé la forme exempte d'erreurs, parfaite et définitive, sous laquelle il veut être connu, aimé et suivi". Car "la vraie religion est unique et c'est la religion chrétienne" (20). "La religion de Jésus (...) notre religion instaure effectivement avec Dieu un rapport authentique et vivant que les autres religions ne réussissent pas à établir, bien qu'elles tiennent pour ainsi dire leurs bras tendus vers le ciel" (21).

En dépit de *ces* mises en garde contre des équivalences hâtives, les documents qui suivent notent de moins en moins timidement une certaine convergence entre les diverses religions monothéistes, l'Islam notamment, et le Christianisme. En même temps que les Chrétiens,

"le propos de salut embrasse aussi ceux qui reconnaissent le Créateur en premier lieu les Musulmans qui, déclarant avoir la foi d'Abraham, adorent avec nous le Dieu unique, miséricordieux qui jugera les hommes au dernier jour" (22).

Dès 1965, le Décret *Ad Gentes* invite les Chrétiens à

"découvrir avec joie et respect les semences du Verbe qui se trouvent cachées"

dans les traditions religieuses non-chrétiennes (23). Certes, l'exhortation apostolique *Evangelii nuntiandi* note en 1975 encore le caractère incomplet de la recherche de Dieu que les religions non-chrétiennes pratiquent depuis des millénaires. Mais elle affirme aussi que *ces religions "sont toutes parsemées d'innombrables semences du Verbe et peuvent constituer une authentique préparation évangélique"* (24).

Aussi respectueux qu'il se veuille des religions non-chrétiennes, *ce langage n'en contient pas moins une certaine condescendance*. En effet, si les religions non-chrétiennes "portent en elles l'écho de millénaires de recherche de Dieu" (25), cette recherche est jugée incomplète. Ce type de formule risque de choquer profondément ceux qui, en dehors du Christianisme, et notamment en Islam, ont une expérience spirituelle authentique et profonde dont nul, en ce monde, n'a pouvoir de déterminer le degré de plénitude. C'est pourquoi il convient d'évoquer des paroles plus positives où la "foi commune dans le Tout-Puissant" est pleinement reconnue.

Cette foi peut se traduire dans un témoignage commun, en Ouganda par exemple, où Paul VI rend hommage aux

"confesseurs de la foi musulmane, qui furent les premiers à subir la mort en 1875 parce qu'ils refusaient de transgresser les préceptes de leur religion".

Le Pape unit Chrétiens et Musulmans dans sa prière à la gloire de Dieu :

"Que le grand soleil de la paix et de l'amour fraternel brille sur ce pays, trempé par le sang que ses généreux fils des communautés catholiques, chrétiennes et musulmanes ont versé pour éclairer tous les Africains" (26).

Jean-Paul II (27) n'hésite pas à appliquer à la foi des Musulmans les paroles que, au premier siècle de l'Eglise, Saint Pierre adressait aux Chrétiens dispersés dans les régions correspondant à la Turquie actuelle :

"Aujourd'hui pour vous, Chrétiens résidant ici en Turquie, votre sort est de vivre (...) avec des personnes qui, dans leur grande majorité, tout en ne partageant pas la foi chrétienne se déclarent "obéissants envers Dieu", "soumis à Dieu" et même "serviteurs de Dieu", selon leurs propres paroles, qui rejoignent celles de St Pierre déjà citées (cf. I P. 2, 16)".

Et le Pape établit un parallèle entre les affirmations de la Bible et du Coran sur l'homme, sur la création et sur l'interdiction des idoles :

"Par suite de cette foi au Dieu créateur et transcendant ("foi en Dieu que professent les descendants spirituels d'Abraham, Chrétiens, Musulmans et Juifs"), l'homme se trouve au sommet de la création". Il a été "créé, enseigne la Bible, "à l'image et à la ressemblance de Dieu" (Gen. 1, 27); pour le Coran, livre sacré des Musulmans, bien que l'homme soit fait de poussière, "Dieu lui a insufflé son esprit et l'a doté de l'ouïe, de la vue et du cœur", c'est-à-dire d'intelligence (Cor. 32, 8) (...). En tant que créature, l'homme a des droits qui ne peuvent être violés, mais il est également tenu à la loi du bien et du mal qui se fonde sur l'ordre établi par Dieu. Grâce à cette loi, l'homme ne se soumettra jamais à aucune idole. Le Chrétien s'en tient au commandement solennel : "Tu n'auras pas d'autre Dieu que moi" (Ex. 20, 30). De son côté, le Musulman dira toujours "Dieu est le plus grand".

Le langage de Jean-Paul II paraît se situer dans le droit fil des textes et déclarations qui l'ont précédé. Il est cependant aisé d'y déceler une solution de continuité. En effet, Jean-Paul II utilise un discours universaliste qui reprend explicitement l'admiration de Jésus pour le Centurion de Capharnaüm (Mt 8, 10) :

"Pour un Chrétien, il est du plus haut intérêt d'observer les gens vraiment religieux, de lire et d'écouter les témoignages de leur sagesse et d'avoir des preuves directes de leur foi au point de penser parfois à la parole de Jésus : "Chez personne en Israël, je n'ai trouvé une telle foi" (28)"

Le Pape va jusqu'à exprimer un certain renversement par rapport à la vision triomphaliste antérieure, ne craignant pas de reprocher aux Chrétiens leur manque de foi :

"N'arrive-t-il pas parfois que la fermeté de la croyance des membres des religions non-chrétiennes - effet elle aussi de l'Esprit de vérité opérant au-delà des frontières visibles du Corps

mystique - devrait faire honte aux Chrétiens si souvent porté à douter des vérités révélées par Dieu et annoncées par l'Eglise, si enclins à laisser se relâcher les principes de la morale et à ouvrir les portes à une morale permissive ?" (29).

On notera que ce qui reste de comparatisme a changé de plan pour passer du contenu de la foi à la morale qui doit en découler. Et sur *ce* point, les lacunes ne sont plus attribuées aux non-chrétiens, mais plus généralement, et au-delà de l'appartenance à telle religion, à tout homme qui

"perd la certitude de sa propre foi ou affaiblit les principes de la morale, dont l'absence se fera vite sentir dans la vie des sociétés entières en y provoquant, entre autres, ses déplorables conséquences" (30).

A travers son représentant le plus qualifié, le langage de l'Eglise catholique s'ouvre, on peut le constater, au grand air du pluralisme religieux contemporain dont la valeur est pleinement reconnue à partir du moment où l' Rencontre fait découvrir un aspect du visage infini que Dieu révèle aux hommes par le moyen de ses prophètes. Cette ouverture doit nécessairement conduire au dialogue religieux loyal et constructif.

II. PRATIQUE DU DIALOGUE

On constate à travers le langage et la pensée de l'Eglise sur la pratique du dialogue une évolution à la fois semblable et différente de celle qui a été décrite précédemment. En effet, on peut relever à l'égard de la foi musulmane un mouvement toujours plus prononcé en vue d'une action commune, en même temps que l'émergence nouvelle de la nécessité d'affirmer sa foi dans le Christ.

A) Jusqu'à la Déclaration Nostra Aetate (1965) les textes expriment, sans plus, le respect et l'estime. La déclaration ouvre un horizon nouveau. Le Concile y exhorte Chrétiens et Musulmans à s'unir afin de

"protéger et promouvoir ensemble, pour tous les hommes, la justice sociale, les valeurs morales, la paix et la liberté".

Paul VI rappellera l'importance de cette vocation commune dans son Allocution de 1967 aux autorités turques où, après avoir cité la Déclaration conciliaire, il poursuit :

"Tous ceux qui adorent le Dieu un et unique sont appelés à établir un ordre de justice et de paix sur terre" (30 bis).

C'est là une dimension sociale du dialogue où l'on discerne l'importance que l'Eglise de Vatican II attache au développement des peuples.

Redemptor hominis propose un degré nouveau dans la pratique du dialogue. Sans exclure la dimension de développement, Jean-Paul II n'en parle pas. Mais il invite à une pratique du dialogue qui s'exprime aussi à travers

"les contacts, la prière en commun, la recherche des trésors de la spiritualité humaine" (31).

Le Pape insiste encore sur cet aspect du dialogue à Ankara en 1979 pour donner un élan nouveau aux directives de Nostra Aetate :

"Je me demande, dit-il, s'il n'est pas urgent, précisément aujourd'hui où Chrétiens et Musulmans sont entrés dans une nouvelle période de l'histoire, de reconnaître et de développer les liens spirituels qui nous unissent, afin de "protéger et de promouvoir ensemble, pour tous les hommes - comme nous y invite le Concile - la justice sociale, les valeurs morales, la paix et la liberté" (32).

Et Jean-Paul II invite ses frères dans le Christ à

"considérer chaque jour les racines profondes de la foi en Dieu dans lequel croient aussi vos concitoyens musulmans, pour en tirer le principe d'une collaboration en vue du progrès de l'homme, de l'émulation dans le bien, de l'extension de la paix et de la fraternité dans la libre profession de la foi propre à chacun" (33).

B) Mais Jean-Paul II ne minimise pas pour autant le devoir qu'ont les disciples du Christ de "rendre compte de l'espérance qui est en eux". Son langage, là encore, est assez nouveau. En effet, jamais, depuis le Concile, l'Eglise n'avait affirmé la nécessité de ce témoignage pour des Chrétiens vivant avec des Musulmans. Il n'en allait, pas de même dans les rapports avec des hommes suivant des religions africaines ou asiatiques autres que le Judaïsme et l'Islam. Ce clivage apparaît nettement à travers la Déclaration *Nostra Aetate*. Dans le numéro 2, relatif aux religions non-chrétiennes, titre qui n'englobe ni l'Islam, ni le Judaïsme, l'Eglise exhorte

"ses fils pour que, avec prudence et charité (...) et tout en témoignant de la vie chrétienne, ils reconnaissent, préservent et fassent progresser les valeurs spirituelles, morales et socio-culturelles qui se trouvent en ceux qui suivent d'autres religions" (34).

C'est dans un contexte analogue que l'Exhortation *Evangelii nuntiandi* de 1975 relève que

"ni le respect et l'estime envers ces religions, ni la complexité des questions soulevées ne sont pour l'Eglise une invitation à taire, devant les non-chrétiens l'annonce de Jésus-Christ" (35).

De même encore Jean-Paul II en avril 1979 :

"Le Chrétien a la terrible responsabilité et l'immense joie de parler à ces gens avec simplicité et ouverture des "merveilles de Dieu" (36)".

A Ankara, c'est, de nouveau, le pas décisif. Partant encore de la première lettre de Pierre, le Pape invite les Chrétiens qui vivent dans ces régions à être

"toujours prêts à répondre à quiconque vous demande raison de l'espérance qui est en vous. Mais que ce soit avec douceur et respect, en possession d'une bonne conscience (I P. 3, 15-16). Ces paroles sont la règle d'or pour les rapports et les contacts que le Chrétien doit avoir avec ses concitoyens qui ont une foi différente" (37),

ici des Musulmans. Il ne s'agit nullement d'un prosélytisme agressif, mais bien plutôt d'un dialogue fondé sur le témoignage de la foi au Christ par qui tous les hommes sont sauvés.

Certes, cette pensée se situe dans une certaine continuité avec le Décret *Ad Gentes*

"Tous les Chrétiens, partout où ils vivent, sont tenus de manifester de telle manière, par l'exemple de leur vie et le témoignage de leur parole, l'homme nouveau qu'ils ont revêtu par le baptême, et la force du Saint Esprit qui les a fortifiés au moyen de la confirmation, que les autres, réfléchissant à leurs bonnes oeuvres, glorifient le Père, et perçoivent plus pleinement le sens authentique et le lien universel de communion des hommes" (38).

Mais elle débouche sur une attitude nouvelle, un cheminement commun, celui que, au terme de l'évolution analysée ici, le Pape a récemment évoqué. S'adressant aux représentants de la Communauté musulmane résidant en France, le 31 mai 1980, Jean-Paul II exprime en effet la nécessité d'une émulation :

"Notre idéal commun est une société dans laquelle les hommes se reconnaissent comme des frères qui marchent à la lumière de Dieu dans l'émulation pour le bien" (39).

La formule ici employée est très proche d'un verset coranique fréquemment évoqué par ceux qui désirent mettre en oeuvre un dialogue islamo-chrétien authentique :

"Si Dieu l'avait voulu, il aurait fait de vous une seule communauté (...). Cherchez à vous surpasser les uns les autres dans les bonnes actions. Votre retour, à tous, se fera vers Dieu" (Coran 5, 48/52).

L'émulation entre croyants de religions différentes ne devrait-elle pas conduire à la diffusion de la lumière divine à travers les nations ?

Que votre lumière brille aux yeux des hommes, pour qu'en voyant vos bonnes actions ils rendent gloire à votre Père qui est aux cieux" (Mt 5, 16).

NOTES

1. Sur la genèse de la Déclaration Nostra Aetate, voir R. CASPAR, *Le Concile et l'Islam*, Etudes, janvier 1966, pp. 114-126.
2. Constitution Lumen Gentium, n° 16; Décret Ad Gentes, n° 10 et 11.
3. Discours lors de l'ouverture de la 2^e session du Concile, 29 septembre 1963, D. C. n° 1410, pp. 1345 et s. ; Message adressé de Bethléem aux Chrétiens et au monde, janvier 1964, D. C. n° 1417, pp. 178 et s. ; Encyclique Ecclesiam suam, 6 août 1964; Allocution au Président de la République turque et au Mufti d'Istanbul, juillet 1967, D. C. n° 1499, pp. 1377 et s. ; Discours aux Communautés islamiques de Kampala, Ouganda, août 1969, D. C. n° 1546, p. 771; Exhortation apostolique Evangelii nuntiandi, 8 décembre 1975, D. C. n° 1689, pp. 1 et s. ; pour une étude complète de la pensée de Paul VI voir M. BORRMANS, *Le Pape Paul VI et les Musulmans*, Islamochristiana, n° 4, 1978, pp. 1 et s.
4. Encyclique Redemptor hominis, 15 mars 1979; Allocution au Secrétariat pour les non-chrétiens, 27 avril 1979, D. C. n° 1764, pp. 460 et 461; Homélie à la Communauté catholique d'Ankara, 29 novembre 1979, Obs. Rom. (éd. fr. , 5 décembre 1979).
5. Jean-Paul II, Allocution aux Chrétiens d'Ankara, 1979, loc. cit.
6. Paul VI, Discours aux Communautés islamiques de Kampala, 1969, loc. cit.
7. Paul VI, Message de Bethléem, 1964, loc. cit.
8. Paul VI, Discours au Concile, 29 septembre 1963, loc. cit.
9. Lumen Gentium, n° 16, alinéa 1.
10. Ecclesiam suam, n° 111, cf. Lumen Gentium, n° 16.
11. Paul VI, Discours aux représentants des religions non-chrétiennes de l'Inde, *décembre* 1964, D. C. n° 1439, p. 6
12. Paul VI, Discours aux Communautés islamiques de Kampala, loc. cit.
13. Jean-Paul II, Allocution aux Chrétiens d'Ankara, loc. cit.
14. Paul VI, Discours au Concile, 1963, loc. cit.
15. Paul VI, Allocution au Président de la République turque, loc. cit.
16. Paul VI, Discours au Concile, 1963, loc. cit.
17. Paul VI, Message de Bethléem, 1964, loc. cit.
18. Nostra Aetate, n° 3; cf. R. CASPAR, *La religion musulmane*, in Vatican II, *Les relations de l'Eglise avec les religions non-chrétiennes*, Paris, Le Cerf (Unam Sanctam 61), 1966, pp. 201 et s.
19. Paul VI, Discours au Concile, 1963, loc. cit.
20. Ecclesiam suam, n° 111.
21. Evangelii nuntiandi, n° 53.
22. Lumen Gentium, n° 16.
23. Ad Gentes, n° 11.
24. Evangelii nuntiandi, n° 53.
25. Evangelii nuntiandi, n° 53.
26. Paul VI, Discours aux Communautés islamiques de Kampala, loc. cit.
27. Jean-Paul II, Allocution aux Chrétiens d'Ankara, loc. cit.
28. Jean-Paul II, Allocution au Secrétariat pour les non-chrétiens, loc. cit.
29. Redemptor hominis, n° 6.
30. Redemptor hominis, n° 6.
- (30 bis) Paul VI, Allocution au Président de la République turque, loc. cit.
31. Redemptor hominis, n° 6.
32. Jean-Paul II, Allocution aux Chrétiens d'Ankara, loc. cit.
33. Jean-Paul II, Allocution aux Chrétiens d'Ankara, loc. cit.

34. Nostra Aetate, n° 2.
35. Evangelii nuntiandi, n° 53.
36. Jean-Paul II, Allocution au Secrétariat pour les non-chrétiens, loc. cit.
37. Jean-Paul II, Allocution aux Chrétiens d'Ankara, loc. cit.
38. Ad Gentes, n° 11.
39. Jean-Paul II, Discours n° 6 ter, 31 mai 1980, Dact. Centre de Presse, Visite de Jean-Paul II en France.

